

Elle pense " qu'ils " vont revenir; à tel point qu'elle revit ces événements en rêve... Il faut préciser que le phénomène venait de la direction de la base de LANN-~~XBIM~~ BIHOUE, ce qui explique la confusion du mari du tout début de l'observation. Les témoins du fait de cette proximité, ont l'habitude de la vision des avions, tant de jour que de nuit.

Mme LE COSTUMER nous précisera encore que le phénomène s'est brusquement " éteint ". Il est également à noter que les témoins ne^{se} sont jamais particulièrement intéressés au phénomène OVNI. Ils semblent de toute évidence de bonne foi. Nous n'avons pu contacter le gendre qui aurait découvert les traces; celui-ci étant actuellement en Océanie.

NOTE DE J.L. BROCHARD, délégué régional : Rine de particulier à ajouter concernant la relation des faits qui rentrent dans le canevas habituel dans de telles observations; si ce n'est ces deux périodes de " trou noir " décrites par le témoin principal.

Nous ne pouvons que regretter le retard apporté à nous prévenir, car si les traces ont un rapport avec l'observation (ce qui n'est pas prouvé) nous aurions sans doute de solides éléments venant étayer ce témoignage.

ENQUETE DE MM. Jean Michel LE DOUSSAI et Gérard CHAMPE-
TIER (Digest de J.L. BROCHARD)

17 AOUT 1975 .-

75 102542

VILLENEUVE LOUBET .-(06)
oooooooooooooooooooo

La nuit.

Six jeunes campeurs affirment avoir aperçu un OVNI dans la nuit.

" Nous avons distingué 4 masses métalliques phosphorescentes de 2 m de hauteur sur 1 m de diamètre, entourées d'un halo brumeux. Elles sont restées en suspens près du sol, à une trentaine de mètres de l'endroit où nous nous trouvions " ont ils déclaré aux gendarmes.

Ils ont précisé en outre que " deux lumières ondoyantes se détachaient haut dans le ciel à la verticale, des quatre masses métalliques."

A.F.P.